ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sectes

Question écrite n° 38205

Texte de la question

M. Philippe Vuilque attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur un paragraphe du rapport de la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires consacré au mouvement Church of Euthanasia. Ce mouvement, qui tente de s'implanter en France, y est présenté comme faisant l'apologie du suicide sur internet. Etant donné que la provocation au suicide est punie par le code pénal français, il lui demande si la justice compte intervenir pour poursuivre ces agissements.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux fait connaître à l'honorable parlementaire qu'en ce qui concerne le mouvement Church of Euthanasia, objet de sa question, le procureur de Bobigny a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire actuellement en cours.

Données clés

Auteur : M. Philippe Vuilque
Circonscription : Ardennes (2e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 38205
Rubrique : Ésotérisme
Ministère interrogé : justice
Ministère attributaire : justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 avril 2004, page 3130
Réponse publiée le : 24 mai 2005, page 5385